

DECISION DU PRESIDENT
N° D2022-099

Objet : Accord-cadre de fourniture, livraison, pose, mise en service, maintenance et lavage de l'ensemble des conteneurs aériens enterrés et semi enterrés
Attribution

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2020-094 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, décomposée en deux lots, lancée en procédure formalisée le 1^{er} juillet 2022 par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Marchéspublics.ain.fr, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal de l'Union Européenne (JOUE), concernant la fourniture, la livraison, la pose, la mise en service, la maintenance et le lavage de l'ensemble des conteneurs aériens enterrés et semi-enterrés, a permis de recevoir trois propositions soit une pour le lot n°1 et deux pour le lot n°2 dont les candidatures sont recevables et les offres acceptables ;

- PREND ACTE de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 5 octobre 2022, des accords-cadres de fourniture, livraison, pose mise en service, maintenance et lavage de l'ensemble des conteneurs aériens enterrés et semi enterrés, du 6 février 2023 au 5 février 2027, aux entreprises suivantes :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT ANNUEL HT	
			Base DQE	Maximum
1	Fourniture, livraison, pose, mise en service et maintenance de conteneurs aériens, enterrés et semi-enterrés	SULO France à Saint Priest (69)	159 246,50 €	200 000,00 €
2	Lavage et désinfection des conteneurs aériens, enterrés et semi-enterrés	COLCLEAN À Francheville (69)	45 644,00 €	40 000,00 €
TOTAUX			204 890,50 €	240 000,00 €

- PRECISE que les prestations seront exécutées par émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins et rémunérées aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) pour un montant maximum indiqué pour chacun des lots dans le tableau ci-dessus.
- INDIQUE que les prix sont révisibles trimestriellement à compter du mois de mai 2023.
- DECIDE de signer les accords-cadres à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 7 octobre 2022
Publiée le 07 OCT. 2022*

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 7 octobre 2022.

Le Président
de la Communauté de communes

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

Jean-Louis GUYADER

